

**Arrêté portant recevabilité des listes candidates des représentants des Usagers
au Conseil de l'UFR Droit et science politique
Scrutin du mardi 24 mars 2026**

Le Président d'Aix-Marseille Université,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles L719-1 et D 719-1 à D 719-47 ;
Vu les Statuts modifiés de l'Université d'Aix-Marseille ;
Vu les Statuts de l'Unité de Formation et de Recherche Droit et science politique modifiés et adoptés par le Conseil d'administration de l'Université en sa séance du 28 mars 2017 ;
Vu l'arrêté électoral portant convocation des électeurs pour l'élection des membres du conseil de l'UFR Droit et science politique en date du 12 février 2026 ;
Vu la consultation du Comité électoral consultatif en sa séance du 10 février 2026 ;

Considérant les candidatures dûment déposées avant la date limite fixée par l'arrêté électoral du 12 février 2026 susvisé, et après examen de leur recevabilité,

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Sont déclarées recevables pour l'élection des représentants des usagers au conseil de l'UFR Droit et science politique, organisée le **mardi 24 mars 2026 de 9h00 à 17h00**, les listes de candidatures suivantes :

Collège USAGERS 5 listes (ordre alphabétique)	A jamais les premiers, à faire vivre les campus et défendre les étudiants Liste complète rangs 1 à 18
	La Cocarde Étudiante, l'Alternative patriote Liste incomplète rangs 1 à 9
	La voix étudiante Liste complète rangs 1 à 18
	Pour une fac d'excellence, contre l'extrême-gauche et la bordélisation ! Liste incomplète rangs 1 à 9
	UNION ÉTUDIANTE : contre la sélection et l'extrême-droite, pour une fac écolo, solidaire et inclusive ! Liste incomplète rangs 1 à 9

Article 2 :

La liste des candidats est annexée au présent arrêté.

Article 3 :

Le présent arrêté est porté à la connaissance des électeurs par une mise en ligne sur le site Internet de l'UFR : <https://facdedroit.univ-amu.fr/fr/faculte/elections-conseil-de-faculte-24-mars-2026>

Article 4 :

Le Directeur de l'UFR Droit et science politique est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 16 mars 2026

Pour le Président Eric BERTON et par délégation,
le Directeur de l'UFR Droit et science politique, Le Doyen



Jean-Baptiste PERRIER

ANNEXE
Liste des candidats

Liste 1 : **A jamais les premiers, à faire vivre les campus et défendre les étudiants**

1	FLORES Quentin	10	SUNGAREN Eloane
2	ABATE Salomé	11	CONDAMY Alban
3	DISDIER Grégoire	12	HAZZAZ Zineb
4	NEDJOUA Anaïs	13	LE BIS Malo
5	RICHARD Florian	14	DULUC Amélie
6	PUIG Eva	15	FINO Lucas
7	BECKER Noé	16	COMBES Juliette
8	VALLES Fantine	17	BOSCHAT Simon
9	ERNANDEZ-ROUSSEAU Dorian	18	MARCHESE Léa

ANNEXE
Liste des candidats

Liste 2 : La Cocarde Étudiante, l'Alternative patriote

1	BLAZY Loélia	10	
2	CANDOTTO Adrien	11	
3	GERNGROSS Romane	12	
4	FIGGLE Enzo	13	
5	BELKHIRI Yasmine	14	
6	KAPRIELIAN Mathieu	15	
7	CHASTAGNER Manon	16	
8	GUIGOU Julien	17	
9	LANGARD Lorraine	18	

ANNEXE
Liste des candidats

Liste 3 : La voix étudiante

1	STRUBY Lukas	10	GHIBAUDO Clémentine
2	MANON Mathilde	11	MARCHAND Mathéo
3	TONETTO Fabio	12	GANT Erin
4	SEGUI Louna	13	BOUWDENE Amir
5	CHEVAIS-DEIGHTON Evan	14	BLUTEAU-ZAPLANA Lena
6	COLLADO Carla	15	DA CONCEICAO SANTOS Marcio
7	POIREL Vincent	16	TARRES Séléna
8	SABORIT Elsa	17	PLATA Alexandre
9	CHAPOULIE Eytan	18	SOLINAS Sasha

ANNEXE
Liste des candidats

Liste 4 : Pour une fac d'excellence, contre l'extrême-gauche et la bordélisation

1	LABANE Dina	10	
2	VINCENTELLI Alban	11	
3	CASTINETTI Noémie	12	
4	BALY Louis	13	
5	LECLER Alexandra	14	
6	AMANE Yassine	15	
7	VIDIL Louise	16	
8	AZEMA Edouard	17	
9	MANIACI Bianca	18	

ANNEXE
Liste des candidats

Liste 5 : UNION ÉTUDIANTE : contre la sélection et l'extrême-droite, pour une fac écolo, solidaire et inclusive !

1	OLIVIER Naïs	10	
2	RUIZ Mathis	11	
3	BOUROUBI Sirem	12	
4	PÉRINET Raphaël	13	
5	KANTARJIAN Giulia	14	
6	DUFRESNE Younes	15	
7	JAMMOT Lina	16	
8	DIOP Tidiane	17	
9	ROUHAUD Etini	18	